



Présentation Anne-Sophie MAURICE

Conception et Réalisation -ECSR Direction de la circulation

24.02.2015



Plan de communication relatif à la mise en place des zones à trafic limité

Journée d'échanges

Groupe de travail

Communication en Sécurité routière



Rappel géographique

Des éléments facilitateurs

Un projet centre d'agglomération

La communication

bien en amont / en amont

Pendant les travaux

Au lancement de la ZTL

Les documents d'accompagnement

La communication en continu

En guise de conclusion



La zone à trafic limité



Source:agencephoto VJoncheray



Sur des axes centraux de la ville de Nantes





Les éléments facilitateurs.....

.... pour expliquer la ZTL

- Des aires piétonnes depuis 1993
 - concertation
 - fonctionnement
- l'axe central interdit à la circulation le samedi





Les éléments facilitateurs

.... pour expliquer la ZTL

- une nécessité de réduire la circulation automobile
 - Chronobus
 - Axe Vélo



- une transformation des fonctions principales de l'axe
 - Moins de transit
 - plus facile et plus rapide pour les vélos
 - plus régulier pour les bus

Un projet centre d'agglomération

Un centre accessible et équilibré entre les modes

- la ZTL : un projet parmi d'autres

Un plan de modulation et de modération des vitesses

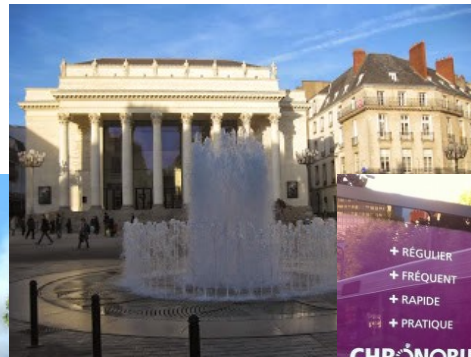
Une extension de l'aire piétonne

Un réseau de lignes performantes Chronobus

La place du vélo confortée dans le cœur de l'agglomération

Une qualification des espaces publics

Une adaptation du plan de circulation



Un projet centre d'agglomération

Un centre accessible et équilibré entre les modes

- Une identité visuelle forte sur le projet centre aggro



5

Du nord au sud et d'est en ouest, Nantes Métropole aménagera d'ici 2013 deux grands itinéraires vélos. Les cyclistes y circuleront sur des voies réservées des facs jusqu'à Rezé, et de l'est de Nantes au quai de la Fosse.

Nantes Métropole crée par ailleurs une vingtaine de nouveaux aménagements cyclables chaque année. Prochains axes traités : le boulevard Carnot Bonduelle, entre le pont LU et le pont Aristide-Briand, et le pôle d'échanges de la Duchesse-Anne cet été ; ainsi qu'un itinéraire de pont à pont entre Senghor et Tabarly dès le mois de juin. Ce dernier mettra Saint-Sébastien à 10 minutes de la gare et du boulevard Dalby, d'un coup de pédale.

Nantes passion mai 2011

Document grand public sur le
projet coeur agglo Avril 2011



La communication... en amont





La communication.... En amont



PRENEZ DE LA HAUTEUR !

Flashez ce QRCode ou rendez-vous sur nantes.fr et découvrez le centre-ville de Nantes comme vous ne l'avez jamais vu.



<http://ire>

pour

La communication... pendant les travaux



La communication... pendant les travaux

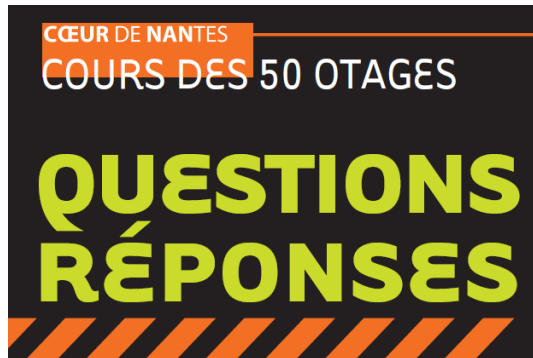
La pédagogie des travaux..



Une accessibilité très réduite...
... une ZTL encore plus contraignante pour tous...



La communication... pendant les travaux



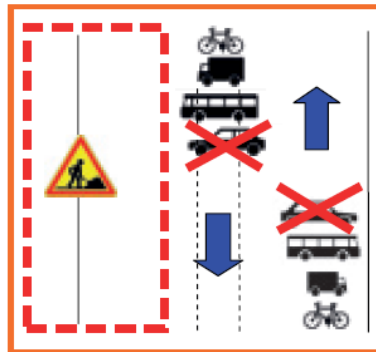
Juin 2012



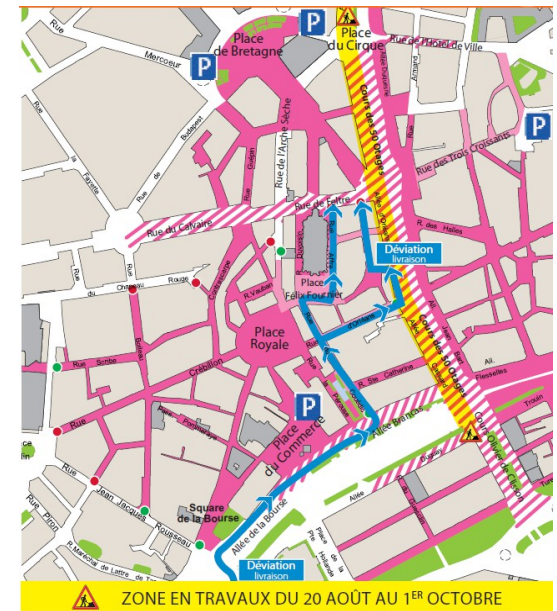
Un accompagnement très présents auprès des commerçants



Du 20 août au 1^{er} octobre :
travaux lourds sur la chaussée, côté gauche
(en direction du cours Olivier de Clisson)
Travaux de bordure, dallage et chaussée.



Circulation à double sens
sur la voie de droite pour
les véhicules autorisés
(voir page 6).
Voir déviation proposée page 18.



Au commencement... la pédagogie



ALL●NANTES 02 40 41 9000



Au commencement... la pédagogie



Bien aidé par
les panneaux utilisés le samedi

Communication à chaque point d'entrée

La prise en compte de nombreux cas



Chaque macaron est attribué pour un véhicule. Le numéro d'immatriculation du véhicule est indiqué sur le macaron. Comme pour les badges des aires piétonnes, les macarons sont limités à deux par foyer (même adresse).

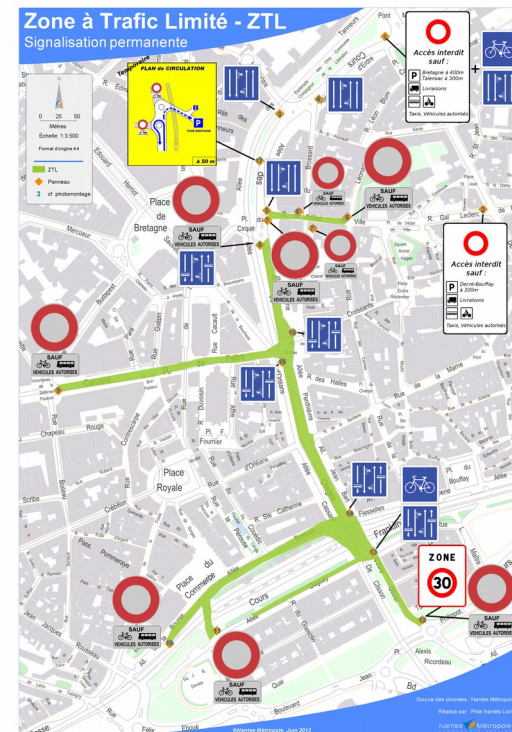
**ZONE
À TRAFIC
LIMITÉ**



à 400 m

ACCÈS AUTORISÉ
BUS / VÉLOS
VÉHICULES AUTORISÉS
HÔTELS

P PARKINGS
TALENSAC
BRETAGNE





- ## - les Hôtelliers

Zone à Trafic Limité (ZTL)

Périmètre des ayants-droits

Accès à l'ensemble de la ZTL

Accès à la ZTL, sauf aux allées Calvère dans sa portion comprise entre rue d'Alfre et la Place des Volontaires de la Défense Passive

XXXXX Rues étudiées dans la ZTL



La communication....naturelle

De nombreux articles

- pour expliquer

- pour s'interroger

- pour critiquer



Zone à trafic limité : explication de textes



Nantes - 14 Septembre 2012

Philippe GAUBERT

Alain Robert, adjoint à l'urbanisme, vient d'initier quatre réunions publiques pour présenter la zone à circulation limitée qui ouvrira le 1^{er} octobre cours des 50-Otages et dans les rues adjacentes.

Réunions publiques très ciblées

Créait la quatrième réunion de ce type. Elle a eu lieu à la mairie jeudi soir. Sans tambour ni trompette, les citoyens, sans publicité numérique. Bientôt toutes par courriers postaux. Les riverains et les élus, d'un secteur bien défini. Sans doute par souci de proximité. Nantes Métropole a défini quatre zones et organisé donc quatre réunions à destination des commerçants et des riverains, pour leur expliquer la philosophie et le fonctionnement de la zone à trafic limité, mise en place à compter du 1^{er} octobre prochain. L'occasion aussi pour les habitants de poser quelques questions très ciblées.

Badges, on les emporte

Pour avoir le droit de circuler sur le cours des 50-Otages et dans les rues adjacentes, il faudra obtenir sur son pare-brise un macaron de couleur jaune ou violette (selon l'endroit où l'on habite). On obtient ce macaron, les commerçants et commerçantes des zones piétonnes et aussi les artisans, artisans etc. Ce macaron viendra s'ajouter aux badges d'accès aux zones piétonnes et aux parkings (pour ceux qui sont abonnés). « Et ceux qui n'auront pas de badges, comme nos enfants, comment feront-ils pour déposer leur bagage au pied de notre immeuble, quand ils viennent avec leurs jeunes enfants passer le week-end chez nous ? », demande une dame. Réponse des élus et fonctionnaires présents : ils devront changer leurs habitudes et faire de la marche à pied.

Parking « Commerce », une seule entrée

Le stationnement est une préoccupation de tous les jours, pour les riverains. « Nous sommes sur une île d'attente pour obtenir une place à l'arrêt, dans le parking Commerce. Peut-on espérer un jour avoir une solution ? », interroge un jeune couple. Réponse d'Eric Chevalier, directeur chargé du transport à Nantes Métropole : « Il y a trois types d'usages des parkings, les résidentiels, les visiteurs, et ceux qui effectuent tous les jours le trajet domicile-travail. On réduit le nombre de places disponibles pour ces derniers, car nous estimons qu'ils peuvent utiliser les transports en commun. En revanche, on augmente régulièrement le nombre de places réservées aux abonnés résidentiels. »

Le cours des 50-Otages interdit aux voitures



Nantes - 14 Septembre 2012

Philippe GAUBERT

Une réunion publique a été organisée ce jeudi 13 septembre 2012, au sein de la mairie de Nantes, pour présenter la zone à circulation limitée qui ouvrira le 1^{er} octobre cours des 50-Otages et dans les rues adjacentes.

Réunions publiques très ciblées

Créait la quatrième réunion de ce type. Elle a eu lieu à la mairie jeudi soir. Sans tambour ni trompette, les citoyens, sans publicité numérique. Bientôt toutes par courriers postaux. Les riverains et les élus, d'un secteur bien défini. Sans doute par souci de proximité. Nantes Métropole a défini quatre zones et organisé donc quatre réunions à destination des commerçants et des riverains, pour leur expliquer la philosophie et le fonctionnement de la zone à trafic limité, mise en place à compter du 1^{er} octobre prochain. L'occasion aussi pour les habitants de poser quelques questions très ciblées.

Badges, on les emporte

Pour avoir le droit de circuler sur le cours des 50-Otages et dans les rues adjacentes, il faudra obtenir sur son pare-brise un macaron de couleur jaune ou violette (selon l'endroit où l'on habite). On obtient ce macaron, les commerçants et commerçantes des zones piétonnes et aussi les artisans, artisans etc. Ce macaron viendra s'ajouter aux badges d'accès aux zones piétonnes et aux parkings (pour ceux qui sont abonnés). « Et ceux qui n'auront pas de badges, comme nos enfants, comment feront-ils pour déposer leur bagage au pied de notre immeuble, quand ils viennent avec leurs jeunes enfants passer le week-end chez nous ? », demande une dame. Réponse des élus et fonctionnaires présents : ils devront changer leurs habitudes et faire de la marche à pied.

Parking « Commerce », une seule entrée

Le stationnement est une préoccupation de tous les jours, pour les riverains. « Nous sommes sur une île d'attente pour obtenir une place à l'arrêt, dans le parking Commerce. Peut-on espérer un jour avoir une solution ? », interroge un jeune couple. Réponse d'Eric Chevalier, directeur chargé du transport à Nantes Métropole : « Il y a trois types d'usages des parkings, les résidentiels, les visiteurs, et ceux qui effectuent tous les jours le trajet domicile-travail. On réduit le nombre de places disponibles pour ces derniers, car nous estimons qu'ils peuvent utiliser les transports en commun. En revanche, on augmente régulièrement le nombre de places réservées aux abonnés résidentiels. »

À vélo sur le cours des Cinquante-Otages

Nantes - 12 Décembre 2012



Nantes - 12 Décembre 2012

Philippe GAUBERT

Les travaux terminés, la circulation a repris sur l'artère du centre-ville, inaugurée samedi par les élus de Nantes et la métropole.

Le chantier est terminé. Les automobilistes peuvent de nouveau emprunter le cours des Cinquante-Otages pour se rendre jusqu'au parking de la tour Bretagne. Les cyclistes ont désormais une vaste allée centrale qui s'offre à eux. Ils n'ont plus à s'engouffrer dans l'entonnioir de la rue de Strasbourg.

Un constat : déjouant que la voie est rouverte, beaucoup d'automobilistes s'engagent sur le cours en pensant rejoindre ainsi les rives de Loire. Sans prêter attention aux nouveaux panneaux ronds, anneau rouge sur fond blanc, qui leur indique qu'ils sont entrés dans une zone à trafic limité (ZTL). Seuls les véhicules équipés d'un macaron sont autorisés à y circuler. Comme il n'y a pas de barrières ou bornes d'accès, Nantes métropole compte sur le « sens de la responsabilité et du civisme des automobilistes ».

« Cela concerne uniquement la portion entre la place du cirque et le cours Olivier-de-Claeson, explique Alain Robert. Celle qui avait été fermée la semaine dernière. »

Le cours des 50-Otages et les rues adjacentes deviendront une zone à circulation limitée. Or, ceux qui ont déjà les permis municipaux font de la pédagogie, au milieu des travaux.

Il faudra bien s'y habituer. Les véhicules de livraison et de livraison ne sont pas autorisés sur les 50-Otages et dans les rues adjacentes (sauf de l'ordre de la rue de la Loire, du Calvaire (dans leur partie basse uniquement) et l'île, le cours Olivier de Claeson, les allées Brancas, de la Bourde et Duguy-Trouin.

La règle s'applique de facto, depuis le début des travaux en juillet. « Avec une certaine tolérance », constate une servante d'un restaurant sur le cours.

Cette « tolérance » a été un vrai problème, mardi dernier, jour de rentrée des classes. Des bus se sont retrouvés coincés, rue du Calvaire, vers 8 h. Bouquie au milieu des travaux. La bromomote n'a pas dû une heure mais les collectivités et la Sécurité ont vite été les conséquences. La présence de policiers municipaux a été renforcée.

Dès 7 h 30 du matin, six policiers municipaux patrouillaient entre le cours des 50-Otages et la rue de Strasbourg. Sur leur gauche, ils font de la pédagogie, expliquant aux automobilistes non autorisés, agités sur le cours, que : « non, il ne faut pas passer par là ».

Pédagogie, un maître-mot qui revient en boucle à Nantes Métropole. « On change de culture, nous en-ous. Des réunions vont avoir lieu pour bien expliquer les nouveaux dispositifs. »

Bien finie la voiture reine. Ce sont les transports en commun et les vélos qui doivent devenir rois. Et les cyclistes l'ont bien compris, les empruntant déjà en nombre. Le cours, avant même que la zone cyclable centrale soit inaugurée.

Et parfois, les riverains alignent sur le trottoir leurs terrasses de café, « c'est la vie », fait-il, la rue, l'île de la pédagogie », constate un riverain. Et repartir en bus, sur deux-roues motorisés (scooter, moto, etc.) que comme pour les automobiles, le cours des 50-Otages, à partir de la place du Cirque, leur est interdit. Avant de verser les plus récalcitrants si nécessaire.

Pour le reste, le cours semble déjà bien adapté, quand le bruit des travaux cesse en fin d'après-midi. Contraints et forcés, les automobilistes ont modifié leurs habitudes. Et les bus circulent bien.

À partir de lundi, tolérance zéro, cours des 50-Otages

Nantes - 12 Janvier 2013



Nantes - 12 Janvier 2013

Philippe GAUBERT

Depuis le 1^{er} octobre, c'est trafic limité sur le cours des 50 Otages jusqu'à la place du Cirque.

Il est en effet dédié aux piétons, vélos, bus et tram. Ne peuvent y circuler en voiture que les habitants et commerçants, les taxis, les services d'urgence, les livreurs de 7 h 30 à 11 h 30. À condition d'avoir apposé sur son pare-brise un macaron, « laissez-passer », délivré par Nantes gestion équipement, pour les personnes autorisées à circuler dans la zone.

Les clients des hôtels, les patients se rendant chez un médecin peuvent également emprunter le cours, avec un justificatif.

Jusqu'à présent, les policiers municipaux ne faisaient qu'avertir les automobilistes « non-autorisés » qu'il était interdit, sous peine d'amendes, de circuler dans la zone. Ils ont fait de la prévention durant tout le mois de décembre.

Mais à partir du lundi 7 janvier, les automobilistes non munis d'un macaron seront systématiquement verbalisés. Toute infraction sera passible d'une amende de 45 €. Reste que, jusqu'à présent, les automobilistes ont été très respectueux.

Nantes. Cours des 50 Otages : le grand chantier commence



Le nouveau cours des 50 otages à Nantes tel qu'il sera en octobre. © Image Nantes Métropole

Le cours des 50 Otages va être transformé pour laisser la place aux vélos avec une voie centrale et aux bus sur les voies latérales.

Début des travaux demain jusqu'au 1er octobre. La voie cyclable sera opérationnelle le 26 octobre.

Zone trente, Chronobus, nouveau plan de circulation et zones piétonnes, parkings relais, sont les points clés de ce centre-ville de Nantes « apaisé ».

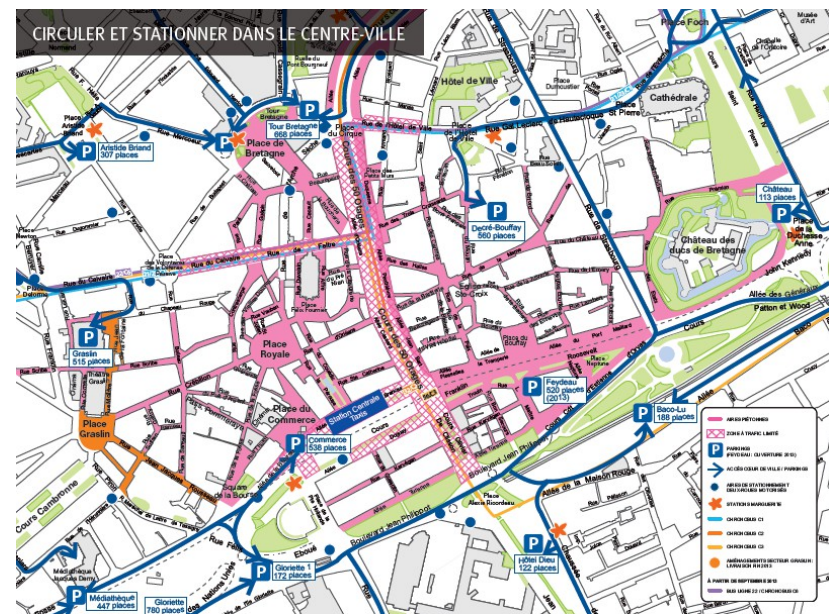
Plus d'informations à lire ce mardi dans Presse Océan

Presse-Océan

Les documents d'accompagnement



Pour mieux comprendre et utiliser le centre ville



Faire comprendre que le centre ville ce n'est pas qu'en voiture



Les documents d'accompagnement



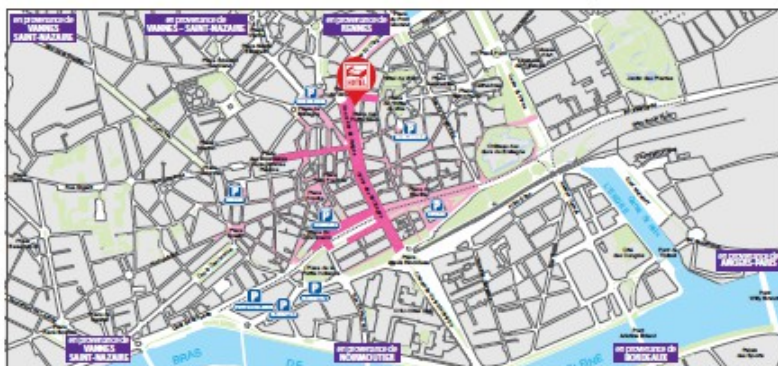
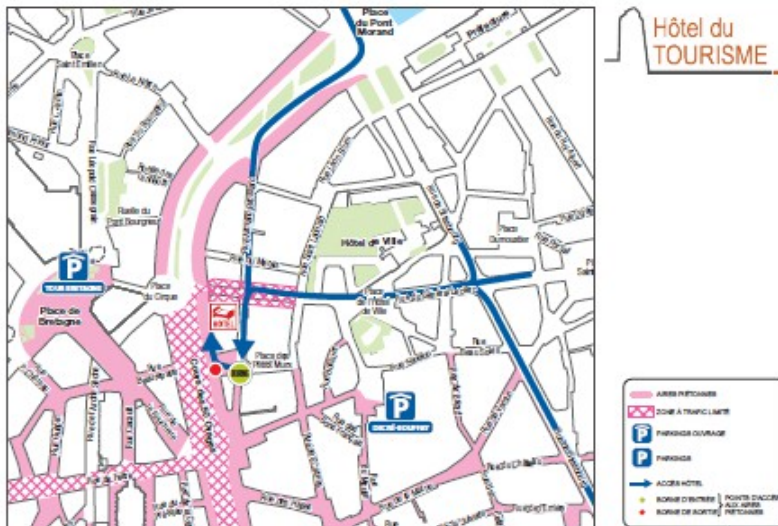
La communication en continu

Des panneaux plus compréhensibles



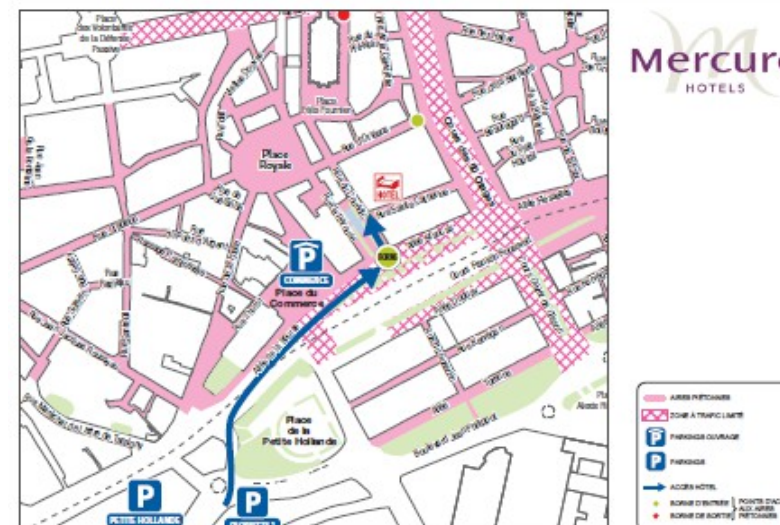
La communication en continu

ACCÈS HÔTEL ET PARKING **HÔTEL DU TOURISME** 5 allée Duquesne - 44000 Nantes - 02 40 47 90 26 www.hotel-dutourisme.fr



• Pour circuler dans la zone à trafic limité (X), munissez-vous de votre réservation d'hôtel (que vous présenterez à la Police municipale en cas de contrôle).
 • Pour entrer sur votre aire piétonne, contactez un agent via le bouton "APPEL" sur le totem pour qu'il vous autorise l'entrée. Suivez les instructions du document d'entrée sur les aires piétonnes.

ACCÈS HÔTEL ET PARKING **MERCURE GRAND HÔTEL** 4 rue du Couëdic - 44000 Nantes - 02 51 82 10 00 www.mercure.com/nantes



• Pour circuler dans la zone à trafic limité (X), munissez-vous de votre réservation d'hôtel (que vous présenterez à la Police municipale en cas de contrôle).
 • Pour entrer sur votre aire piétonne, contactez un agent via le bouton "APPEL" sur le totem pour qu'il vous autorise l'entrée. Suivez les instructions du document d'entrée sur les aires piétonnes.

- Pour circuler dans la zone à trafic limité (X), munissez-vous de votre réservation d'hôtel (que vous présenterez à la Police municipale en cas de contrôle).
- Pour entrer sur votre aire piétonne, contactez un agent via le bouton "APPEL" sur le totem pour qu'il vous autorise l'entrée. Suivez les instructions du document d'entrée sur les aires piétonnes.



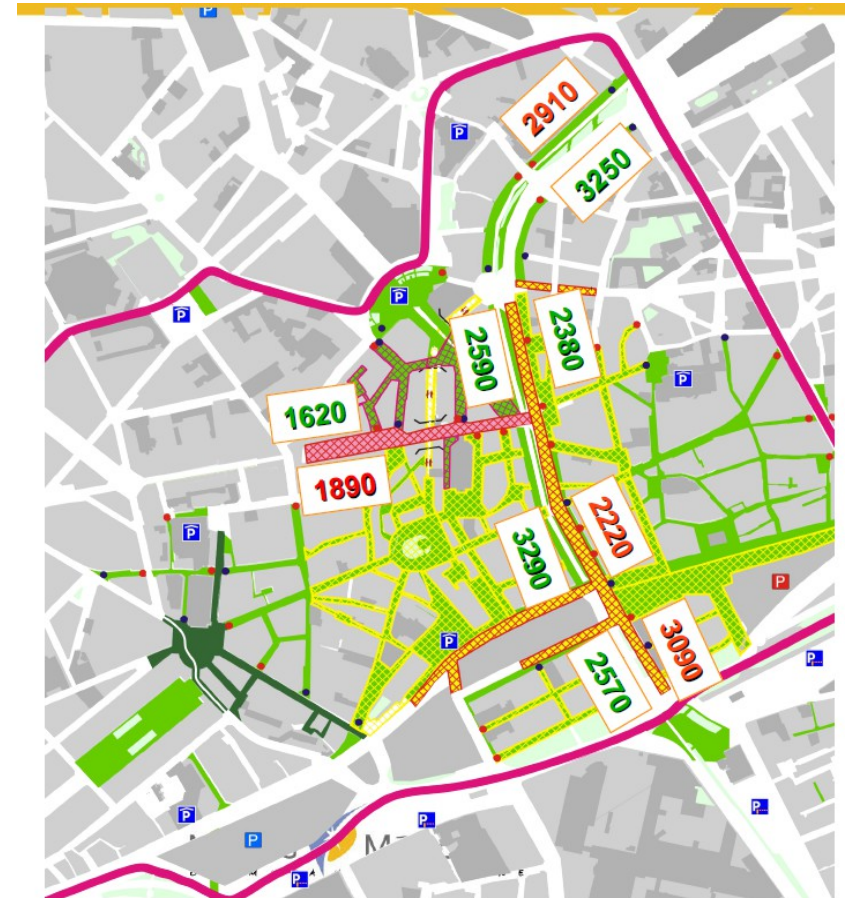
En guise de conclusion

Bilan



Sur le cours de 15 000v/j à 5510 v/j

Sur la rue Feltre- Calvaire :
2300v/j à 3500v/j



Un axe vélo très utilisé

Des chronobus réguliers sur cette partie

Théorie

la Zone à Trafic Limité : un concept

En pratique

un sens interdit

... sauf riverains

... mais avec contrôle lors de la mise en place
et une forte pression des autres modes